

# Les enseignants

## face à la maltraitance infantile

**Quelques réflexions issues de la recherche: «Maltraitance infantile (MI) et coordination: regards croisés d'acteurs professionnels et institutionnels confrontés au processus préalable au signalement».**

**Alors que l'école est un lieu stratégique d'action pour dépister et prévenir les abus, les enseignants font face à des difficultés et à des enjeux lors de suspicions de maltraitements infantiles que les établissements scolaires ne thématisent pas suffisamment.**

### Présentation de la recherche

Cette recherche qualitative avait pour but d'explorer les pratiques et les représentations de quelques-uns des acteurs professionnels et institutionnels en première ligne lors de suspicions de maltraitements infantiles, afin de mieux comprendre les différentes logiques à l'œuvre dans le processus préalable au signalement. Elle a été réalisée par la Haute Ecole de la Santé – La Source (HEdS – La Source) en collaboration avec l'Observatoire de la maltraitance envers les enfants (OME). Cette étude a bénéficié de l'accompagnement d'un groupe-ressource constitué d'experts du milieu de la santé et de l'éducation. Le mode de récolte de données, intitulé *Delphi-Express*, a permis d'organiser le travail autour d'une réflexion collective d'un groupe de professionnels et de chacun des individus le composant. L'alternance de questionnaires individuels et d'entretiens collectifs (*focus groups*) s'est avérée complémentaire, les discussions de groupe permettant de compléter, de spécifier, mais aussi de prolonger les réponses aux questionnaires en les partageant collectivement.

Entre juin et septembre 2011, près de 40 professionnels du canton de Vaud – infirmières (scolaires, petite enfance et du milieu hospitalier), pédiatres (privés et hospitaliers), enseignants et éducatrices de la petite enfance – se sont réunis successivement, par groupe professionnel, au cours d'une demi-journée. Les échanges entre les chercheurs et les professionnels se sont poursuivis tout au long du processus d'analyse et de la rédaction d'articles, afin que les résultats reflètent au mieux la pensée du groupe. Cinq enseignants ont participé à cette recherche. Ils ont été, pour la plupart, sélectionnés par l'intermédiaire de leurs supérieurs hiérarchiques, en veillant à représenter équitablement les différentes régions et les différents établissements scolaires du canton.

### Enseignants et maltraitements infantiles: pratiques, ressources et difficultés

Depuis 2004, le canton de Vaud oblige les professionnels en contact avec des mineurs à signaler toute situation de mise en danger. La maltraitance se situant à l'intersection de différents champs professionnels, son signalement s'inscrit dans un environnement potentiellement riche de plusieurs regards. L'école est un lieu de passage obligé pour les mineurs et constitue une source importante de signalement de situations de maltraitance dans nos régions (Hofner Ammann et Bregnard, 2001).

Les enseignants rencontrés considèrent que leur activité professionnelle leur offre l'avantage d'être en contact fréquent avec les enfants. Cela leur permet de suivre le comportement et l'évolution

des élèves, de bien les connaître et de contextualiser leurs paroles. Lors d'une suspicion de maltraitance, les démarches entreprises par les enseignants sont séquentielles et relativement similaires à celles des autres professionnels rencontrés. L'examen d'éventuels indices et la tenue d'un entretien avec l'enfant et/ou sa famille rendent possible une première évaluation (mise en danger de l'enfant, degré d'urgence, ressources parentales disponibles, etc.). Dans un deuxième temps, les enseignants tendent à partager leurs observations avec d'autres collègues (enseignant-e, psychologue scolaire, doyen-ne-s, etc.) et particulièrement avec l'infirmier-ère scolaire qui joue un rôle déterminant durant le processus préalable au signalement. Selon les enseignants, leur rôle réside avant tout dans le partage de leurs observations, mais également dans la préservation du lien de confiance avec l'enfant et la famille. Il nécessite aussi de rester attentif à l'évolution de la situation. Les enseignants disent néanmoins manquer de temps dans le contact individuel avec chaque enfant. Ils relèvent par ailleurs des lenteurs institutionnelles dans la prise en charge de certaines situations durant les périodes de vacances, ainsi que la relative rareté de réseaux spécifiques à la maltraitance infantile au sein des écoles. Ils partagent avec l'ensemble des professionnels rencontrés la même difficulté d'évaluation des situations de maltraitance, à savoir le souci de la subjectivité du regard qu'ils portent sur les situations. Ils connaissent par ailleurs des difficultés à définir la meilleure manière d'agir. Ils disent se sentir souvent seuls face à

ces situations et considèrent le signalement comme «un acte grave et accusateur». Ils soulignent la difficulté de gérer émotionnellement ces situations tout en continuant à conserver leur rôle d'enseignant. Si certains établissements scolaires offrent des ressources durant le processus préalable au signalement (par exemple, permanence pluridisciplinaire, groupe de discussion), notre recherche relève que celles-ci sont rares et que de grandes différences interinstitutionnelles existent.

### L'importance de la collaboration interdisciplinaire

Face à la maltraitance infantile, l'ensemble des professionnels rencontrés décrivent des missions, des marges de manœuvre, ainsi que des ressources/difficultés communes, mais aussi différentes. La décision de signaler une situation est unanimement ressentie comme difficile. La mise en réseau de différents professionnels est généralement privilégiée par tous nos interlocuteurs pour tenter de mieux gérer l'ensemble des aspects d'un dossier. Cependant, durant le processus d'évaluation, chaque professionnel mobilise des ressources en lien avec un référentiel (Cothenet, 2004) qui, d'après nos résultats, semble varier en fonction de l'identité professionnelle et de l'insertion institutionnelle des individus. Les enseignants rencontrés — tout comme les infirmières, les éducatrices et les pédiatres — cherchent à ne pas

rester seuls lors de leurs premières appréciations. Les collaborations interdisciplinaires semblent ainsi pallier certaines difficultés auxquelles ils font face lors de suspicions de maltraitance. Elles offrent un soutien aux professionnels, une possibilité de partage, des conseils concrets et permettent de dégager de nouvelles pistes d'intervention. De plus, l'apport de regards extérieurs autorise une prise de distance et une réflexion propice à une prise en charge plus globale et cohérente des situations. Toutefois, revers de la médaille, la coopération peut buter sur des divergences de représentations professionnelles, sur la méconnaissance de la mission de chacun et sur le manque de volonté de réelle collaboration. Ces éléments présentent le risque de mener à des jeux de pouvoir et à des difficultés de partage des informations. Nos résultats révèlent qu'à l'heure actuelle, au sein des établissements scolaires, les collaborations semblent hétérogènes et les contacts confinés à l'institution, c'est-à-dire aux ressources disponibles et autorisées.

En définitive, afin que les appréciations des enseignants ne reposent pas uniquement sur des intuitions ou demeurent le fruit de réactions défensives, il devient plus que nécessaire de développer la formation relative à la maltraitance et aux outils mobilisables (pratiques éducatives, conduites d'entretien, autoanalyses, etc.). En outre, il

serait profitable de développer des protocoles (comme relevé par l'étude de l'Office des Ecoles en Santé en 2006). Cela offrirait la possibilité de pallier les différences interinstitutionnelles et la solitude ressentie par les enseignants qui peuvent être tentés de fermer les yeux sur certaines situations. L'établissement de groupes «maltraitance» au sein de chaque établissement permettrait notamment d'accompagner les enseignants et de répondre en partie aux difficultés ressenties actuellement. De plus, alors que les regards développés dans le vase clos institutionnel risquent de biaiser l'appréciation des professionnels et les démarches, la mise en place de structures ad hoc, pluridisciplinaires et interinstitutionnelles, mériterait d'être développée.

S. Cothenet (2004). *Faire face à la maltraitance infantile: Formations et compétences collectives*. Paris: L'Harmattan.  
M.-C. Hofner, Y. Ammann & D. Bregnard (2001). *Maltraitance envers les enfants dans le canton de Vaud. Raison de santé*, 60.  
Office des Ecoles en Santé (2006). *Enquête auprès des établissements de la scolarité obligatoire et postobligatoire: Besoin en formation et procédure des équipes interdisciplinaires lors de situations de maltraitance chez des élèves*. Accès: [www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/organisation/dfj/sesaf/odes/ODESrapport\\_maltraitance.pdf](http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/dfj/sesaf/odes/ODESrapport_maltraitance.pdf)  
*Une bibliographie complémentaire, le rapport de l'étude, ainsi qu'un résumé seront prochainement disponibles sur le site de l'Ecole de la Source - HES-SO ([www.ecolelasource.ch](http://www.ecolelasource.ch)) et sur le site de l'Observatoire de la Maltraitance envers les Enfants ([www.unil.ch/ome](http://www.unil.ch/ome)). Le rapport offrira une analyse détaillée et approfondie de nos résultats.*

<sup>1</sup> Assistante de recherche, Ecole de la Santé – La Source.

<sup>2</sup> Assistante de recherche, Ecole de la Santé – La Source.

<sup>3</sup> Professeure HES-SO, Ecole de la Santé – La Source.

<sup>4</sup> Professeur ordinaire à l'Institut des Sciences sociales, Université de Lausanne.

<sup>5</sup> Directrice de l'établissement primaire de Lausanne-Prélaz.